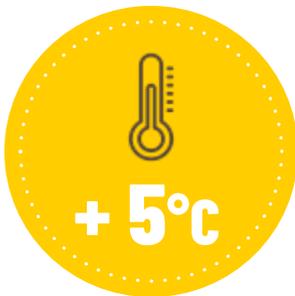


Introduction

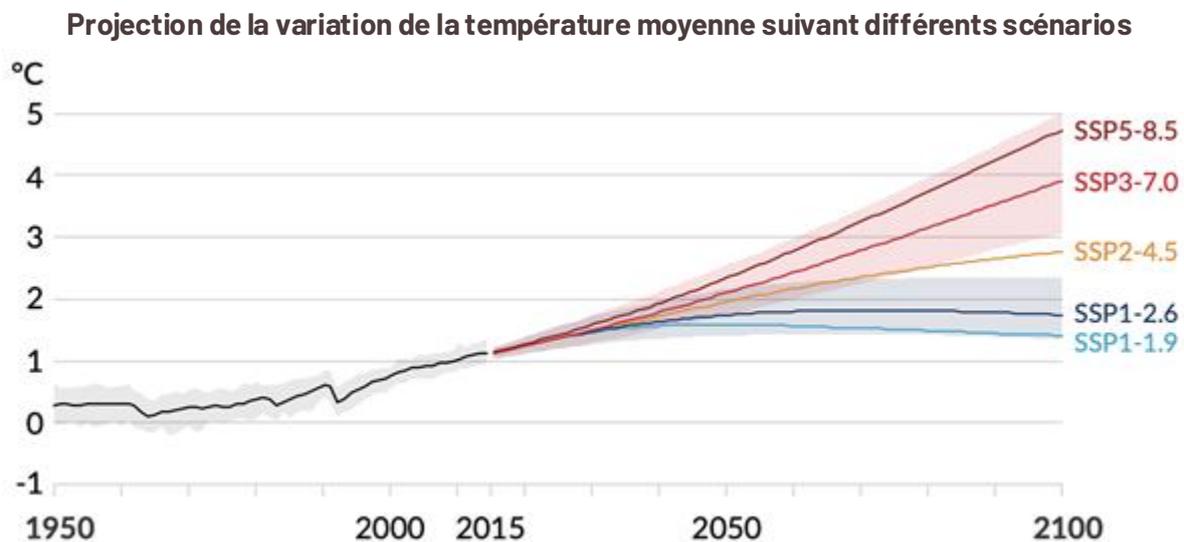
1



Depuis 1985, nous concevons des solutions dans les domaines de l'aménagement et de l'immobilier pour le compte des collectivités, de l'État, des entreprises privées et des particuliers. Nous sommes l'unique entreprise à offrir ce niveau d'expertise locale (technique, financière, juridique, etc.) à la fois à Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique.



C'est l'**augmentation maximale de la température terrestre** qui est **attendue en 2100** en l'absence de l'adoption de mesures fortes.



Source : GIEC, 1^{er} groupe de travail, 2021

Les **conséquences de ce changement climatique** sont déjà visibles et s'accroîtront dans les années à venir.

En tant qu'acteur engagé, SEMSAMAR a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de transition via le Diag Décarbon'action** proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ABC. L'accompagnement a été réalisé par la société Molokoï.

Résultats

2

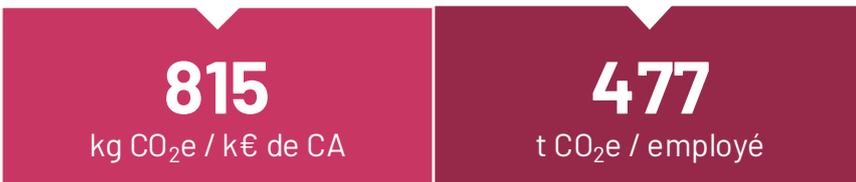


C'est le Bilan GES de SEMSAMAR pour l'année fiscale 2022

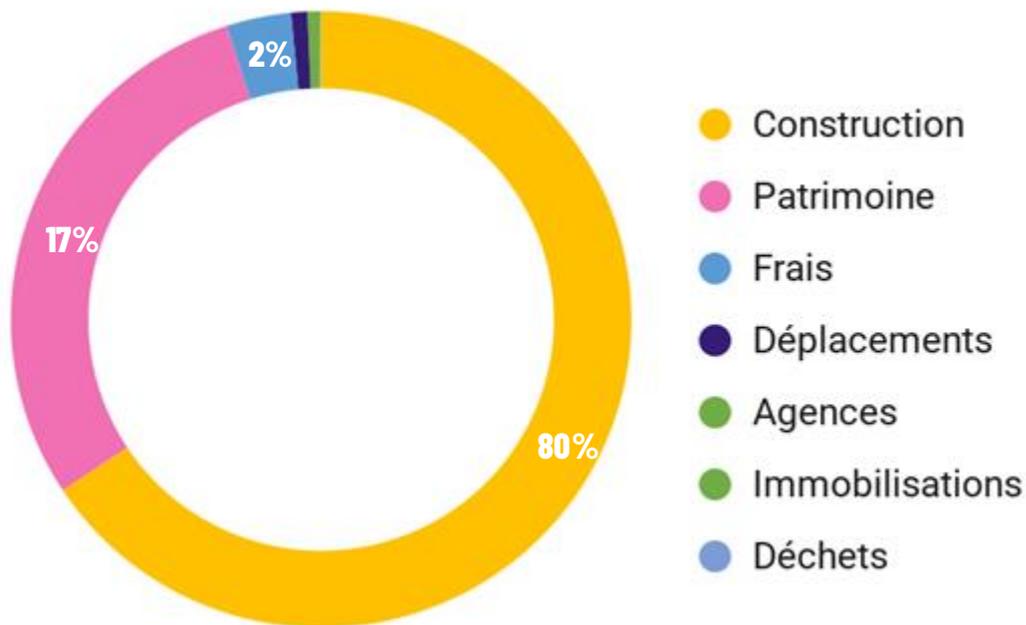
Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 9339 Français,
- 9 978 tours de la Terre en voiture
- 43425 A/R Pointe-à-Pitre - Paris en avion

Indicateurs clés



Répartition des émissions



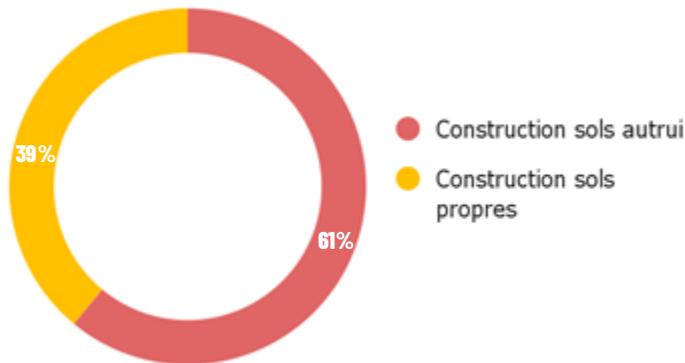
Le profil des émissions de GES de SEMSAMAR est typique d'une **entreprise du bâtiment** : le principal enjeu réside dans les activités de construction (80%).

Le taux d'incertitude est de 28 %. SEMSAMAR s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue**, le premier exercice de Bilan GES servant à identifier les principaux enjeux.

Analyses

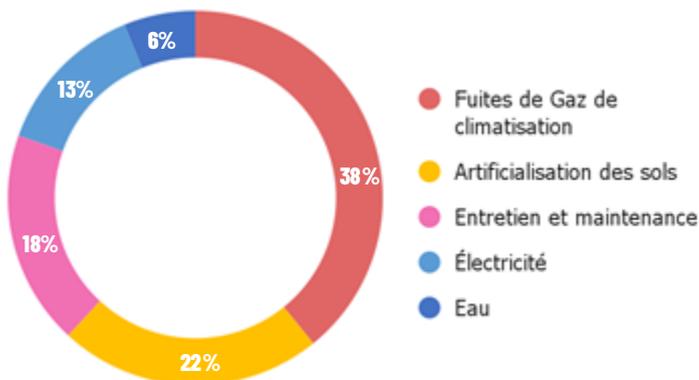
3

1^{er} poste d'émissions : Construction (80%)



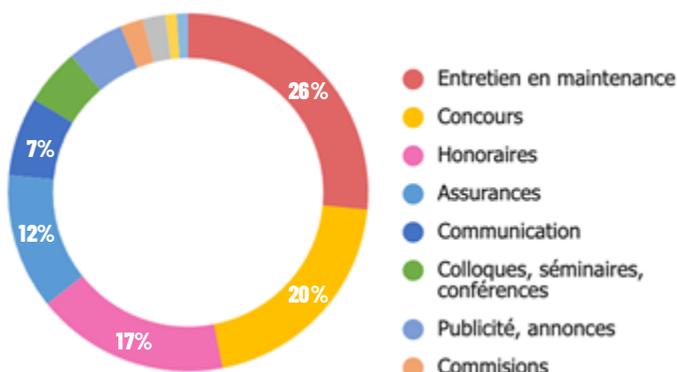
La construction des bâtiments génère des émissions de GES pour la fabrication et l'acheminement des matériaux, mais aussi pour la consommation de carburants sur le chantier. Ici, la construction du CHU est comptabilisée entièrement sur l'année de ce bilan carbone (2022), et représente 53% des émissions de ce poste, soit 40% du bilan carbone complet.

2^{ème} poste d'émissions : Patrimoine (17 %)



Les trois principaux leviers d'action sont les réductions des fuites de gaz de climatisation, de l'artificialisation des sols et des consommations d'eau et d'électricité.

3^{ème} poste d'émissions : Frais (2 %)



100% des émissions liées à ce poste sont calculées à partir de données monétaires.

Plan de transition

4



C'est l'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé **SEMSAMAR** pour 2030.

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
 Construction	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des matériaux bio-sourcés dans la construction et l'aménagement • Imposer les ENR pour le développement de l'autoconsommation • Mettre en œuvre dans tous les Appels d'Offres une clause de tri de déchets
 Conso. de ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation de ressources naturelles en eau non consommable • Améliorer le suivi des consommations en : électricité, eau, carburants, etc. • Rédiger d'un Processus d'Achats Responsables à appliquer sur les 4 territoires • S'inscrire dans une démarche de Réemploi des matériaux et équipements • Favoriser l'utilisation de ressources naturelles en eau non consommable
 Fluides frigorigènes	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir des équipements bâtiments SEM climatiseurs A3+ • Renforcer la maintenance : prestataires certifiés et diagnostics précis • Programmer l'allumage/arrêt automatique des climatiseurs à horaire défini • Limiter la pose de climatiseurs par le déploiement de brasseurs d'air
 Artificialisation des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et Aménager en zone déjà urbanisée ou en remplacement d'un patrimoine démoli (friche urbaine) • Limiter l'extension urbaine : Construire et aménager en continuité urbaine (ZAN) • Construire et aménager en limitant l'imperméabilisation du stationnement
 Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Rationaliser les déplacements Inter Territoires et Nationaux • Mettre en place un plan de mobilité durable pour les déplacements domicile-travail • Sensibiliser et communiquer sur les impacts carbone